

**41**



# **Journal**

**(non révisé)**

**Assemblée législative**

**Nouveau-Brunswick**

**L'hon. Graydon Nicholas,  
lieutenant-gouverneur**

**Présidence : l'hon. Dale Graham**

**le vendredi 6 mai 2011**

**Première session de la 57<sup>e</sup> législature  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**



le vendredi 6 mai 2011

9 h

Prière.

M. D. Landry (Centre-Péninsule—Saint-Sauveur) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de personnes intéressées de Rivière-du-Portage, de Brantville et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à l'éventuelle fusion de leurs districts de services locaux avec la ville de Tracadie-Sheila. (Pétition 41.)

M. Arseneault (Dalhousie—Restigouche-Est) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à revenir sur sa décision d'abolir le crédit d'impôt pour production cinématographique. (Pétition 42.)

M. Fraser donne avis de motion 81 portant que, le jeudi 12 mai 2011, appuyé par M. Melanson, il proposera ce qui suit :

attendu que la prévention est un élément important de la santé et du mieux-être ;

attendu que le diagnostic précoce de troubles potentiels pourra entraîner dans l'avenir des économies en matière de soins de santé tant pour le gouvernement que pour le consommateur ;

attendu que le diagnostic précoce de troubles potentiels améliore aussi les possibilités d'éducation pour les enfants ayant des problèmes de la vue ;

attendu que l'Association des optométristes du Nouveau-Brunswick a demandé que le gouvernement instaure un programme obligatoire d'examen de la vue pour les enfants d'âge préscolaire ;

attendu qu'un tel programme permettrait le diagnostic, l'identification et le traitement précoces des problèmes de la vue potentiels ;

qu'il soit résolu que la Chambre exhorte le gouvernement à immédiatement instaurer un programme obligatoire d'examen de la vue pour les enfants d'âge préscolaire au Nouveau-Brunswick.

M. Collins donne avis de motion 82 portant que, le jeudi 12 mai 2011, appuyé par M. Melanson, il proposera ce qui suit :

attendu que les spécialistes en économie conviennent que la population du Nouveau-Brunswick doit augmenter afin d'améliorer les perspectives financières de la province ;

attendu que, de 1999 à 2006, le Nouveau-Brunswick a connu une décroissance constante de sa population ;

attendu que l'ancien gouvernement libéral a créé le Secrétariat de la croissance démographique pour renverser la tendance à l'émigration interne ;

attendu que le Secrétariat de la croissance démographique a réussi, entre 2006 et 2010, à accroître la population de 6 000 personnes ;

attendu que l'actuel gouvernement conservateur a dissous le Secrétariat de la croissance démographique ;

attendu que l'opposition croit fermement que la croissance démographique joue un rôle important dans l'amélioration des perspectives économiques de la province et que l'actuel gouvernement conservateur, par la dissolution du secrétariat, a indiqué que la croissance démographique n'est plus une priorité ;

qu'il soit résolu que la Chambre exhorte le gouvernement à reconstituer le Secrétariat de la croissance démographique afin de montrer qu'il s'engage à faire de la croissance démographique une priorité.

---

M. Bernard LeBlanc donne avis de motion 83 portant que, le jeudi 12 mai 2011, appuyé par M. Kenny, il proposera ce qui suit :

attendu que, dans le passé, les aînés dont le salaire n'était pas suffisant pour payer le plein montant des coûts du foyer de soins devaient vendre leurs biens et utiliser leurs avoirs afin de payer les frais de leurs soins de longue durée ;

attendu que la politique qui les obligeait à vendre leurs biens et à utiliser leurs avoirs afin de payer les coûts du foyer de soins laissait beaucoup de personnes âgées dans la pauvreté, car elles devaient soutenir leur conjoint dans un foyer de soins ;

attendu que, actuellement, la valeur de la maison d'une personne âgée et d'autres biens et avoirs ne sont pas inclus dans le calcul de la contribution des soins de longue durée ;

attendu que les personnes âgées avaient la tranquillité d'esprit, car leurs biens et avoirs étaient protégés des évaluations financières pour le calcul des coûts de soins de longue durée dans un foyer de soins ;

qu'il soit résolu que la Chambre exhorte le gouvernement à assurer aux personnes âgées que le calcul concernant leurs soins de longue durée continue d'exclure la valeur de leur maison et leurs autres biens et avoirs.

---

M. Kenny donne avis de motion 84 portant que, le jeudi 12 mai 2011, appuyé par M. Doucet, il proposera ce qui suit :

attendu que le déclin de l'industrie forestière a créé des difficultés économiques au Nouveau-Brunswick, en particulier dans les régions du Nord et de Miramichi ;

attendu qu'il est d'une importance vitale que chaque région de la province soit forte sur le plan économique ;

attendu que le gouvernement conservateur actuel n'a pas encore indiqué avoir une stratégie visant le développement économique ou la création d'emplois dans le nord du Nouveau-Brunswick ou la région de Miramichi ;

attendu que le rôle d'Investir NB dans le développement économique n'a jamais été clairement expliqué à la population du Nouveau-Brunswick ;

attendu que les gens du nord du Nouveau-Brunswick et de la région de Miramichi ne sont pas certains du rôle d'Investir NB, s'il y en a un, dans leurs perspectives économiques ;

attendu qu'un plan global visant le développement économique dans le nord du Nouveau-Brunswick, le plan d'action pour le Nord, a été élaboré en consultation avec de nombreuses entreprises, collectivités et personnes du Nord ;

qu'il soit résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à respecter et à mettre en oeuvre les recommandations du plan d'action pour le Nord et à dévoiler immédiatement sa stratégie globale en matière de création d'emplois et de développement économique dans les régions du Nord et de Miramichi au Nouveau-Brunswick.

---

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère des Ressources naturelles.

---

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Urquhart.

Après un certain laps de temps, M. C. Landry assume la présidence du comité.

La séance, suspendue à 12 h 56, reprend à 13 h 3 sous la présidence de M. C. Landry.

Après un certain laps de temps, M. Urquhart assume la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. Urquhart, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au

sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

**BUDGET PRINCIPAL, 2011-2012  
COMPTE ORDINAIRE**

	Votés (\$)
<b>MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES</b>	
Services généraux .....	6 569 000
Aménagement forestier .....	46 377 000
Aménagement de la pêche sportive et de la chasse .	11 179 000
Gestion des ressources minérales .....	4 017 000
Aménagement des terres et aires naturelles .....	4 774 000
Aménagement régional .....	7 373 000
Moins : crédits législatifs .....	53 000
Votés .....	80 236 000
 <b>MINISTÈRE DES TRANSPORTS</b>	
Administration .....	18 768 000
Politiques, développement stratégique et relations intergouvernementales .....	2 462 000
Entretien .....	62 172 000
Entretien pendant l'hiver .....	63 913 000
Construction des ponts et des routes .....	3 913 000
Société de voirie du Nouveau-Brunswick .....	37 868 000
Moins : crédits législatifs .....	36 893 000
Votés .....	152 203 000
 <b>COMPTE DE CAPITAL</b>	
<b>MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES</b>	
Bassin hydrographique Musquash - Améliorations des biens immobiliers .....	1 060 000
Infrastructure du Sentier NB Trail .....	310 000
Votés .....	1 370 000
 <b>MINISTÈRE DES TRANSPORTS</b>	
Ponts permanents .....	81 150 000
Routes permanentes .....	62 000 000
Infrastructure routière dans les régions rurales ....	41 000 000
Programme du réseau routier national Canada - Nouveau-Brunswick .....	90 800 000

Projet de traversiers des îles Fundy .....	18 200 000
Agence de gestion des véhicules .....	20 000 000
Votés .....	313 150 000

FONDS DE ROULEMENT  
SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE PETITE CAISSE

Ressources naturelles .....	30 000
Transports .....	25 000

STOCKS

Ressources naturelles .....	510 000
Transports .....	23 000 000

La Chambre adopte ces crédits.

---

La séance est levée à 13 h 56.